



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHARENTAY EN DATE DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi huit avril à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHARENTAY s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Evelyne JOMARD, Maire, après avoir été convoqué le vingt-huit mars conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la Mairie le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice... : 15
Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de conseillers votants..... : 12
Date d'affichage des délibérations ... : 10/04/2025

Présents : Evelyne JOMARD, Fabienne LAMOTTE, Catherine AUBERGER, Sébastien ALBERT, Marie-Claire VERGER, Stéphanie VOGEL, Sandrine FOL, Yannick PHILIBERT.

Absents excusés : Dominique GONACHON, Lauriane BERTRAND, Jean-François BONNET, Jean-Pierre BERTRAND, Samuel JAFFRE, Muriel CHAVRIER, Myriam LAPIERRE.

Procurations : Dominique GONACHON a donné pouvoir à Marie-Claire VERGER, Jean-François BONNET a donné pouvoir à Stéphanie VOGEL, Jean-Pierre BERTRAND a donné pouvoir à Evelyne JOMARD, Samuel JAFFRE a donné pouvoir à Sandrine FOL.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Madame Sandrine FOL a été élue secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
- Informations d'urbanisme.
- Délibérations à prendre :
 - Versement d'une subvention exceptionnelle du budget général au budget annexe de l'assainissement.
 - Demande de subvention au titre des amendes de police.
- Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux et des commissions C.C.S.B.
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Madame le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le Procès-Verbal du 11 mars 2025 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Informations d'urbanisme.

Catherine AUBERGER mentionne le dépôt de trois déclarations préalables et d'un permis de démolir.

Délibérations :



DELIBERATION 18-2025 : Versement d'une subvention exceptionnelle du budget général au budget annexe de l'assainissement

Cette année 2025, la commune envisage l'extension du réseau d'assainissement de la commune. En matière d'eau et d'assainissement, l'article L. 2224-2 du CGCT prévoit une dérogation pour les communes de moins de 3 000 habitants qui peuvent subventionner sans conditions particulières les budgets d'eau et d'assainissement. Il est précisé que cette subvention revêt un caractère exceptionnel et qu'elle ne saurait être pérennisée.

Considérant la nécessité d'équilibrer le budget annexe de l'assainissement.

Après délibération, le conseil municipal unanime :

- **ACCEPTE** le versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement du budget général au budget annexe de l'assainissement pour un montant de 250 000 €
- **PRECISE** que cette subvention s'inscrira au compte 2041534 du budget principal et 1318 du budget assainissement

-	(Votants : 12 dont 4 pouvoirs)	
-	Abstention	: 0
-	Contre	: 0
-	Pour	: 12

DELIBERATION 19-2025 : Demande de subvention au titre des amendes de police

Madame le Maire rappelle que chaque année, le Conseil départemental du Rhône doit répartir le montant de la dotation relative au produit des amendes de police entre les communes compétentes de moins de 10 000 habitants en matière de voirie.

Madame le Maire propose de solliciter l'aide du département pour le projet d'aménagement d'un parking et sécurisation des piétons « route de belleville ».

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à : 51 274 € HT.

Après délibération, le conseil municipal unanime :

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux susmentionnés pour un montant prévisionnel de 51 274 € HT.
- **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux sur l'année 2025 et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en section d'investissement,
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

-	(Votants : 12 dont 4 pouvoirs)	
-	Abstention	: 0
-	Contre	: 0
-	Pour	: 12

Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux et des commissions C.C.S.B.

-**SISOC** :

Suite à l'appel d'offre et la procédure de négociation, l'entreprise TERIDEAL a été retenue pour un montant total des travaux de 602 719.32 € TTC. Les travaux devraient débuter le 12 mai 2025 pour une durée de 11 semaines (4 semaines de préparation et 7 semaines d'interventions). Pendant 7 ans l'entreprise effectuera le traçage du terrain.



- CCSB commission sociale :

* **Vote des subventions accordées aux associations** pour les compétences de :

- maintien à domicile des personnes âgées (aide à domicile en service prestataire et le portage des repas)
- insertion sociale et professionnelle des publics fragiles (mission locale, le foyer des remparts et intervention sociales en gendarmerie)
- petite enfance accueil collectif et relais petite enfance.

L'association de l'AIASSAD rencontre des difficultés pour recruter du personnel. A ce jour il manque 20 équivalents temps plein.

* **Maisons de santé** : tarif locatif des cabinets en fonction du territoire d'implantation, la CCSB apporte une aide au démarrage des nouveaux professionnels de santé. En ce qui concerne le projet de la maison de santé de Cercié, la phase de sélection du maître d'œuvre est en cours, sur Beaujeu arrivé d'un 5^{ème} médecin généraliste, sur Monsols arrivée d'un kinésithérapeute et d'une ostéopathe, sur Fleurie installation d'une réflexologue.

* **Mise en place du service public petite enfance** : les compétences d'information et de recensement des besoins des familles du service public petite enfance sont des missions des relais petite enfance. A ce jour il manque un relais petite enfance sur le territoire de la CCSB.

* BAFA 2025, le nouvel organisme de formation pour le BAFA est dorénavant Léo LAGRANGE. Les dossiers d'inscriptions et de dépôt des dossiers se font sur le site : www.ccsb-saonebeaujolais.fr.

- SYDER :

Les membres du comité syndical du SYDER ont voté l'approbation des charges, pour chacune des communes adhérentes en fonction des compétences qu'elles ont déléguées au syndicat pour l'année 2025. Suite à la crise énergétique de 2022, l'état a instauré un filet de sécurité inflation en faveur des collectivités. Le SYDER ayant bénéficié de ce mécanisme, décide de reverser aux communes concernées la part correspondant à 50% de l'augmentation de leurs dépenses d'électricité.

- CCSB commission développement économique :

Plusieurs évolutions sont à l'étude pour les transports sur le territoire :

- * Transport à la demande tous publics avec 3 lignes à l'étude pour 2026.
- * TUS (transport d'utilité sociale) organisé par des associations.
- * Le covoiturage local avec l'application KAROS pour les habitants du territoire.
- * Autopartage pour utiliser des véhicules sous forme de prêt de véhicules

- CCSB voirie :

Les travaux du quartier de la gare à st Georges de Reneins sont terminés. En ce qui concerne la commune de Charentay, la route de Saint Lager va être refaite de « la rue des combes » jusqu'au passage surélevé avant le cimetière.

Informations ou questions diverses

- L'inauguration officielle de la méthanisation aura lieu le 10 avril 2025 à 11h.
- Remettre en place la signalétique « salle rurale » au début de la « route des combes ».
- Le festival Pop'Sciences aura lieu les 16,17 et 18 mai 2025 sur la commune de Belleville en Beaujolais.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Charentay,
Le 10 avril 2025

Le Maire,
Evelyne JOMARD



Le secrétaire de séance
Sandrine FOL